



# Communiqué de presse

13 juin 2019

## Jusqu'au 2 septembre 2019, Tisséo Collectivités lance un appel à candidatures pour les 8<sup>ème</sup> Trophées Ecomobilité 2019 « Edition spéciale COMMUTE »



**Pour cette nouvelle édition des Trophées Ecomobilité, Tisséo Collectivités s'appuie sur le projet européen COMMUTE et s'adresse spécifiquement aux entreprises de la zone aéronautique et aéroportuaire de l'agglomération toulousaine. Les meilleures démarches de mobilité durable mises en place dans ces entreprises seront distinguées par un Trophée.**

Depuis plusieurs années, Tisséo Collectivités accompagne et conseille les entreprises qui souhaitent mettre en place une démarche éco responsable intégrant le sujet de la mobilité lié au travail. Le plan de mobilité permet de mieux connaître les pratiques de déplacements des employés et de mettre en place un plan d'actions pour favoriser les déplacements en transports en commun et les modes alternatifs tels que la marche à pied, le vélo, le covoiturage, l'autopartage. L'objectif est d'opérer un changement sur les habitudes de mobilité au quotidien auprès des salariés.

A ce jour, **201 plans de mobilité** sont en cours ou à l'étude. Lors de l'édition **2018, six entreprises et deux collectivités ont été récompensés** : ATR, CNES, Sicoval, Conseil départemental de la Haute-Garonne, Assystem, ENAC. Ces récompenses valorisent la qualité des démarches engagées par les structures et accentuent leur image éco-responsable, tout en permettant de bénéficier d'avantages (journées d'atelier vélo, cartes Pastel anonymes chargées de 20 déplacements...).

#### Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr  
Céline Verdalous – 07 76 70 16 73 – celine.verdalou@tisseo.fr



# Communiqué de presse

13 juin 2019



## Une édition spéciale territoire COMMUTE

Pour l'édition 2019, les **Trophées Ecomobilité se concentrent sur la zone aéronautique et aéroportuaire** dans le cadre du projet européen COMMUTE. Ce projet porté par Toulouse Métropole regroupe une gouvernance partagée entre Tisséo Collectivités et 5 grandes entreprises (Airbus, ATR, ATB, Safran et Sopra Stéria) ainsi que le Club Entreprises Réussir et l'AFNOR. L'objectif est de réduire la congestion routière en accès à la zone aéronautique et aéroportuaire et de proposer des solutions concrètes de mobilité : covoiturage, transport en commun, télétravail, vélo... Une des actions majeurs du projet COMMUTE est **l'élaboration d'un plan de mobilité inter-employeur** permettant la mise en place de solutions communes et répondant au plus grand nombre de salariés.

Avec cette édition spéciale des Trophées, l'objectif est de **valoriser les plans de mobilité des établissements de cette zone** afin de les encourager à maintenir et améliorer leur démarche sur le long terme, et d'inciter d'autres entreprises à développer une démarche d'ecomobilité.

A ce jour, **16 plans de mobilité recensés** par Tisséo Collectivités sont en cours ou à l'étude sur cette zone économique, alors que 100 entreprises sont concernées par l'obligation légale de lancer une démarche (article 51 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte).

## Les modalités de candidature

L'appel à projets est exclusivement réservé aux entreprises publiques ou privées situées sur le périmètre du projet COMMUTE et engagées dans une démarche de plan de mobilité. **Les entreprises peuvent candidater via un formulaire en ligne jusqu'au 2 septembre 2019.**

La participation est organisée en 3 étapes :

- une première étape de pré-sélection sur la base de 7 critères,
- une deuxième étape de sélection sur la base d'une grille d'évaluation notée,
- une troisième étape sur la base d'une présentation orale devant le comité technique.

A la suite de cette étape, un conseiller en mobilité de Tisséo Collectivités accusera réception de la demande et tiendra l'entreprise informée des suites qui seront données à sa candidature.

## Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr  
Céline Verdalou – 07 76 70 16 73 – celine.verdalou@tisseo.fr



# Communiqué de presse

13 juin 2019

## La désignation des lauréats par le jury

Les membres du jury, composé d'élus et de représentants de Tisséo Collectivités, de l'ADEME, de l'AREC Occitanie, de l'Assurance Maladie, de la CARSAT et de la CCI Toulouse Haute-Garonne, étudieront les dossiers et les rapports d'audition des 12 candidats retenus en phase finale. Après délibération, il désignera les **6 lauréats**.

Les résultats seront dévoilés à l'occasion de la cérémonie des Trophées Ecomobilité qui aura lieu **le jeudi 12 décembre 2019 au Musée Aéroscopia**, dans le cadre du projet européen COMMUTE.

### Contacts Presse :

Michèle Guallar - 06 22 73 15 65 – michele.guallar@tisseo.fr  
Céline Verdalous – 07 76 70 16 73 – celine.verdalou@tisseo.fr